

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE)**

**L'an deux mille vingt-cinq, le 9 avril 2025 à 20h**, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE), étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Victor DENOUVION, Maire. Convocation du 03/04/2025.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Étaient présents : DENOUVION Victor, BELBEZE Isabelle, BRUGERE Thierry, ABOULGHAZI Naziha, GUERRERO Lionel, FEZZANI Soufia, LINARES François, DE CARVALHO Albertine, BENCHARGUI Suzanne, BOUTRY Pascal, ROSSETTO Claudine, AUTECHAUD Eric, MILHORAT Claude, FARRET Corinne, ROQUES Patrick, COSTES-ROBLES Christelle, BAHUT Cécile, CHIBLI Rachid, LAIGNELET Anne, GOMEZ-GEIL Clémentine, GEROMEL Bastien, DEHAUMONT Elodie, BOURGEADE-DELMAS Lucas, GRIMAL Alexandre, PATEY Stéphanie, SCHMIDT Franck.

Avaient donné pouvoir : CARNEIRO Jean-Marc à MILHORAT Claude, CHEMIN Marie-Ange à FEZZANI Soufia, ASTEGNO Victoria à PATEY Stéphanie.

M. Lucas BOURGEADE-DELMAS est élu secrétaire de séance.

Présents : 26  
Votants : 29  
Pour : 29  
Contre :  
Abstention :

**OBJET : DÉLIBÉRATION N° 2025-28 – DÉNOMINATION DE LA STRUCTURE CENTRE SOCIAL**

Le Centre social est un lieu d'accueil, d'animations et de rencontres ouvert à tous. C'est un équipement municipal co-financé par la Caisse d'Allocations Familiales, qui contribue à créer ou entretenir des liens sociaux, familiaux et intergénérationnels.

Mme Aboulghazi, rapporteure, propose de modifier la dénomination de ce lieu en « Maison des Habitants ».

Le changement de nom du Centre Social en Maison des Habitants reflète la volonté de la municipalité de placer les habitants au cœur de ce lieu de rencontres, d'échanges et de solidarité. Ce nouveau nom, plus chaleureux et inclusif, a pour but de renforcer son rôle essentiel : un espace ouvert à toutes et tous, où chacun peut s'impliquer, proposer des initiatives et tisser du lien social. Plus qu'un simple changement d'appellation, c'est une manière d'affirmer que cette maison est avant tout celle des habitants, pensée pour eux et avec eux.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**APPROUVE** la dénomination du Centre Social en Maison des Habitants ;

**AUTORISE** le Maire à procéder aux décisions, actes et achats pour concrétiser cette nouvelle dénomination.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre.

Publié le : 17 AVR. 2025

  
Le Maire, Victor DENOUVION



Le secrétaire de séance, Lucas BOURGEADE-DELMAS

Accusé de réception en préfecture  
031-213104904-20250409-DELIB202528-DE  
Reçu le 15/04/2025



